



Discours de Madame le Maire lors de la cérémonie d'échange des vœux le 10 janvier 2018

Madame et Monsieur les Conseillers et départementaux,
Mesdames et messieurs les maires et élus locaux,
Mesdames et messieurs les représentants de la Gendarmerie et du SDIS, .
Mesdames et messieurs les responsables des établissements scolaires,
Mesdames les bénévoles de la bibliothèque,
Mesdames et messieurs les membres du CCAS,
Mesdames et messieurs les représentants du monde institutionnel, social et économique,
Mesdames et messieurs les présidents et représentants d'associations locales et de clubs sportifs,
Monsieur Le Secrétaire Général,
Mesdames, messieurs les employés communaux,
Mesdames et messieurs,

Ce soir, pour la troisième fois de mon mandat, j'ai le plaisir de vous recevoir afin de vous présenter tous mes meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour cette nouvelle année que nous débutons ensemble. Merci à toutes et à tous de me faire l'honneur d'être là ce soir.

Permettez-moi tout d'abord de remercier M. Ménard pour son intervention et pour ses vœux. Je vous ai écouté avec émotion, Loïc, non seulement parce que ce sont, comme vous nous l'avez dit, vos derniers vœux mais aussi, je le confesse, parce que j'appréhende votre départ. Mes confrères et consœurs maires ne me contrediront pas si je dis qu'il est primordial pour un maire d'avoir un secrétaire général compétent et disponible sur lequel on peut s'appuyer en toute confiance. C'est la chance que j'ai et je ne suis pas seule à apprécier vos compétences, votre discrétion et votre précieuse mémoire. Mais vous avez encore quelques mois à profiter de votre bureau et nous de vous !

Je tiens également à remercier pour leur présence et leur engagement chacun des conseillers municipaux ici présents que ce soit dans leur travail au sein des différentes commissions ou dans leurs conseils et suggestions toujours avisés. J'ai une pensée particulière, bien évidemment, pour mes adjoints : Jean-Jacques Moisan, Sabrina Petit, Maryse Percher, Jean-Paul le Tiran, Martine Padelou, Olivier Noël et André Colson, avec lesquels les échanges sont toujours constructifs et fructueux.

Je veux aussi saluer ce soir tous les employés communaux, qu'ils travaillent dans les services administratif, technique, scolaire ou au camping. Je les remercie toutes et tous au nom de la commune pour leur dévouement et leur professionnalisme envers nos concitoyens. Chaque habitant sait qu'il peut compter sur leurs compétences et leur disponibilité afin de profiter d'une commune agréable à vivre en offrant de nombreux agréments.

Je tiens enfin à saluer nos équipes enseignantes, tous les bénévoles qui œuvrent dans les diverses associations de la commune et les représentants du monde économique qui font vivre notre territoire.

Nous venons de terminer l'année 2017.

M. Ménard vous en a fait le bilan. Je pense que vous aurez remarqué les travaux d'embellissement et d'amélioration que nous avons effectués au sein de notre commune: l'aménagement des secteurs du Portail, de la Granville, de la rue de la Prairie, l'agrandissement de l'école de Trélat, l'inauguration de l'église Saint -Pierre, les réparations au camping le rond-point de Dombriand. J'espère que ceux-ci ont répondu à vos attentes, le souhait de vos élus étant de rendre notre commune la plus agréable possible et que ses aménagements et ses infrastructures répondent à vos besoins.

Pour revenir à l'église Saint-Pierre, j'aimerais que chaque Tadennais tire fierté du fait qu'à l'ouest du département, notre église est désormais la seule à avoir conservé des peintures médiévales. Un grand merci à Frédérique le Bec, architecte du patrimoine, pour son travail et son écoute.

Un énorme merci également au conseil municipal pour sa pugnacité, à M. Caro, Mme Bichon, nos conseillers départementaux, à Messieurs Aubry, Leroy et Le Barbier de l'ATD pour nous avoir offert un superbe cadeau de Noël : Dombriand. Le rond-point qui a déjà grandement fluidifié et sécurisé le trafic sera terminé au printemps. Les travaux de finition consisteront en un revêtement des trottoirs, engazonnement des espaces extérieurs, marquage définitif en résine (18cm à la place de 10 en axe, rives et autour de l'anneau) et travaux d'aménagement de la bretelle. Ils nécessiteront une fermeture à la circulation d'une semaine environ

Le 1er janvier 2017, Dinan Agglomération était créée regroupant 65 communes et plus de 95 000 habitants. La naissance de ce nouveau territoire entraîne de nombreux changements structurels qui riment avec réunions, débats, négociations, concertations, avec en amont un énorme travail administratif, technique, juridique et financier. Le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) avance: En 2018, est envisagée la partie réglementaire, avec la définition du zonage et des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) ainsi que la conception et la rédaction du règlement écrit. En 2019, le PLUI sera validé après enquête publique et validation par le conseil communautaire.

Le travail mené au sein de l'intercommunalité est passionnant mais exige beaucoup de vigilance de la part des élus. D'une façon plus générale, c'est l'organisation territoriale qui est source d'interrogations. Nous ne pouvons bâtir de projets sérieux d'aménagement dans un perpétuel changement d'attribution de compétences, dans une perpétuelle annonce de nouvelles lois. Nous avons besoin de stabilité pour envisager sereinement l'avenir. Je ne vous cache pas mes préoccupations concernant la place et le rôle du niveau communal dans la prochaine mandature, sa stabilité financière, ses relations avec l'Etat et les politiques publiques. Les diverses coopérations intercommunales doivent être des outils au service des communes membres. On nous parle d'efficacité, d'économies à réaliser au sein d'un territoire certes...mais l'action publique ne peut être reléguée à de simples règles arithmétiques car elle doit tenir compte de l'humain.

Nos communes sont et doivent rester des lieux de vie et d'épanouissement. Bien vivre ensemble c'est partager des valeurs, c'est partager des projets, c'est partager des moments de vie ordinaire, c'est tout simplement appartenir à une communauté qui choisit et maîtrise son destin. C'est dans cet esprit que nous travaillons et c'est dans cet esprit que nous abordons 2018.

En 2018, le programme sera chargé même si nous nous devons d'avancer prudemment :

- Lancement de l'étude opérationnelles sur les liaisons douces : l'une joignant le lotissement la Vallée sur l'Etang au bourg, l'autre reliant le bourg à Dinan,
- poursuite d'actions dans le réaménagement du secteur de la rue Guérault,
- programme ambitieux de voirie,
- travaux d'entretien au manoir,
- travaux d'aménagement de la plaine de Taden en liaison avec la région et Dinan agglomération,
- étude opérationnelle sur l'installation d'une chaudière bois à Trélat,
- poursuite de notre politique culturelle avec en points d'orgue l'art au manoir , programme d'expositions et de concerts de juin à septembre et le mercredi 28 mars, dans cette salle même, un concert caritatif « les enfants d'Arménie chantent pour les enfants d'Arménie » à laquelle vous assisterez nombreux, je l'espère .

Je ne saurai terminer mon propos sans parler du projet d'extension des minibus déjà en circulation à Dinan. Ces derniers desserviraient également Léhon (qui a fusionné avec Dinan au 1 er janvier 2018) les bourgs de Lanvallay,, Quévert , Taden et peut-être Trélivan. Quatre lignes seraient mises en place. Leur tracé et leur cadencement est encore à l'étude et, pour reprendre vos propos journalisés

M. Lechien « Nous souhaitons que tout soit opérationnel pour la fin de l'année 2018 »

Je vais terminer mon discours sur une citation, que je fais mienne « Les trois clés du bonheur dans la vie sont : se soucier des autres, oser pour les autres et partager avec les autres »

Merci de m'avoir patiemment écoutée.

Avant de passer au buffet, il me reste quelque chose de bien agréable à faire : une remise de médaille.